

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Assemblée nationale : le gouvernement répond aux questions des députés

UNE grande partie des interrogations des élus a porté sur la gestion de la crise sanitaire due à la Covid-19. L'exercice, conforme à l'article 61 de la Constitution, devrait dorénavant se renouveler tous les mois, sauf événement imprévisible.

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

AVEC un point inscrit à l'ordre du jour, la séance plénière, conduite hier, au palais Léon Mba, par le président de l'Assemblée nationale, Faustin Boukoubi, était consacrée aux questions écrites au gouvernement. Un exercice démocratique prescrit par les dispositions de l'article 61 de la Constitution permettant aux élus du peuple de contrôler l'action gouvernementale. Entendu que, a précisé Faustin Boukoubi, les questions ont été préalablement jugées recevables par la conférence des présidents.

Dans tous les cas, les députés se sont attelés à remplir du mieux possible leur mission en relayant, pour certains, des préoccupations d'ordre national. Et pour d'autres, celles relevant de leurs circonscriptions politiques. À ce jeu, ce sont les élus de l'opposition qui ont occupé le devant de la scène. Un dynamisme qui augure probablement d'un regain d'activités de ce pan de l'échiquier politique national à l'approche des échéances de 2023. Qu'à cela ne tienne, le député du Rassemblement héritage et modernité (RHM) du 3e siège de l'Ogooué et des Lacs, Jean-Robert Goulongana, qui s'est adressé à la cheffe du gouvernement, Rose Christiane Ossouka Raponda, en mettant en cause la stratégie gouvernementale en matière de riposte contre la Covid-19 tout en s'inquiétant de l'obsolescence des plateaux techniques dans les structures sanitaires du pays. Une stratégie très décriée. Vu que dans la foulée, le député du RHM du 2e siège du Woleu, Edgard Owono Ndong, s'est interrogé sur l'efficacité du couvre-feu dans le cadre de la lutte contre la pandémie en interpellant le ministre d'État, ministre de l'Intérieur, Lambert Noël Matha. Et qu'un

peu plus tard, son collègue de l'Union nationale (UN), le Dr Minault Maxime Zima Ebeyard, lui, s'en est pris au ministre de la Santé, le Dr Guy-Patrick Obiang Ndong, en pointant du doigt la pertinence de certaines mesures prises pour freiner la propagation de la Covid-19.

C'est dire que la gestion gouvernementale de la crise sanitaire actuelle a constitué l'axe majeur des interventions des élus du peuple. Pour autant, l'élu des Démocrates (LD) au 1er arrondissement de la commune de Tchibanga, Jean-Pierre Doukaga Kassa, s'est appesanti sur la nouvelle concession de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) en sollicitant du ministre d'État, ministre en charge de l'Eau et l'Énergie, Alain Claude Bilie-By-Nze, des éclaircissements sur la politique gouvernementale en matière d'accès des populations à l'eau et l'électricité. Alors que le député LD du 1er siège de la Basse-Banio, Martial Fouty Fratelly, s'est inquiété du sort des pêcheurs artisanaux de Mayumba en interpellant le ministre de l'Agriculture, Biendi Maganga Moussavou. Lequel, pour la circonstance, a assumé également les charges de son collègue des Eaux et Forêts, le Pr Lee White, en déplacement à l'extérieur du pays.

Seul député du Parti démocratique gabonais (PDG) à intervenir, Germain Biahodjow, élu au 2e siège de l'Ivindo, s'est adressé au ministre en charge des Mines, Vincent de Paul Massassa, sur la problématique de la réouverture des sites d'or aux orpailleurs artisanaux.

Comme le prescrivent les usages, les membres du gouvernement se sont fait fort de répondre aux questions des élus du peuple. Rose Christiane Ossouka Raponda a donné le ton en soulignant la pertinence de la stratégie de son gouvernement en matière de lutte contre la Covid-19. Non sans avoir souligné, avec force

détails, les projets de réhabilitation des structures sanitaires initiés par son équipe. Dans cette optique, Lambert Noël Matha a souligné que le couvre-feu, loin d'être immuable, pourrait, dans les jours à venir, être assoupli ou supprimé en fonction du taux de vaccination (Lire ci-contre). De même, Alain Claude Bilie-By-Nze est longuement revenu sur les investissements réalisés par le gouvernement, tout en demandant un peu de patience. Biendi Maganga Moussavou a mis en exergue la nécessité de préserver la ressource halieutique en rationalisant la pratique de la pêche.

Pour Vincent de Paul Massassa, les réflexions sont en cours. Tandis que le Dr Guy-Patrick Obiang Ndong a vanté et loué la pertinence des mesures gouvernementales prises dans le cadre de la lutte contre la Covid-19. Quoi qu'il en soit, la séance des questions au gouvernement devrait se dérouler désormais chaque mois, sauf événement imprévisible majeur, a indiqué Faustin Boukoubi en clôturant la plénière.



Photo: Christian MOMB

La Première ministre Rose Christiane Ossouka Raponda et les membres du gouvernement à l'Assemblée nationale.

FLORILÈGE
ASSEMBLÉE NATIONALE
Mercredi 16 février 2022

- **Rose Christiane Ossouka Raponda, cheffe du gouvernement :** " Dix-neuf projets de construction et réhabilitation des structures sanitaires sont en cours de finition. Dix-neuf autres sont en cours d'exécution et de démarrage "
- **Lambert Noël Matha, ministre d'État, ministre de l'Intérieur :** " Le couvre-feu a montré son efficacité. Il est intégré dans un ensemble des mesures qui se complètent les unes aux autres ".
- **Alain Claude Bilie-By-Nze :** " La nouvelle concession de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) a mis fin au monopole qu'elle détenait. De même, elle pourra désormais se voir infliger des pénalités et amendes en cas de coupures intempestives d'électricité et de non-fourniture d'eau "

Gouvernement à l'épreuve des

Mesures anti-Covid-19: vers un assouplissement du couvre-feu?

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

LORS de la séance plénière consacrée aux questions au gouvernement hier à l'Assemblée nationale, le ministre d'État, ministre de l'Intérieur, Lambert-Noël Matha, a été interpellé par l'honorable Edgard Owono Ndong, député du 2e siège du département du Woleu, sur l'efficacité du couvre-feu dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19 au Gabon. Alors que cette mesure a été instaurée voilà bientôt deux ans, le membre du gouvernement a indiqué que "le couvre-feu, instauré le 22 mars 2020, est une mesure d'exception et dans le contexte de la pandémie de Covid-19, il est surtout une mesure de prévention de la propagation du virus car, en restreignant les déplacements des populations et en réduisant les interactions sociales, on freine la circulation du virus, évitant ainsi une très forte contamination des populations". Pour lui, "au regard des faits et



Photo: H.N.M

si l'on se réfère au satisfecit global qui a été adressé au gouvernement de la République et à notre pays dans la gestion de cette pandémie, il semble évident que le couvre-feu a montré son utilité et son efficacité. Intégré dans un ensemble de mesures qui se complètent les unes les autres, il a indiscutablement joué sa partition". Face au cri de détresse des popu-

lations, Lambert-Noël Matha a souligné que "le gouvernement, dans le souci de préserver la santé des populations, a été amené à prendre des mesures restrictives mais qu'en fonction de l'évolution de la pandémie et du taux de vaccination, il est évident que nous parviendrons dans les délais très raisonnables, soit à un nouvel assouplissement notable, soit à sa levée définitive".



des de son gouvernement qui ont répondu aux députés hier.

Ossouka Raponda s'indigne de certaines dérives

J.K.M
Libreville/Gabon

C'ELA restera sans doute comme l'un des moments forts de la séance plénière qui s'est déroulée, hier, au palais Léon Mba. En effet, interpellée par le député du Rassemblement héritage et modernité (RHM) du 3e siège du département de l'Ogooué et des Lacs, Jean-Robert Goulongana, sur l'identité de l'individu qui mènerait actuellement les travaux de réhabilitation du centre médical de Makongonio, la cheffe du gouvernement, Rose

Christiane Ossouka Raponda, a instruit instamment le ministre de la Santé, le Dr Guy-Patrick Obiang Ndong, afin qu'il diligente ses services de façon que toute la lumière soit faite autour de cette réhabilitation. Ce d'autant plus que, a-t-elle indiqué, il incombe uniquement au gouvernement de réhabiliter les structures sanitaires publiques. Ce faisant, Rose Christiane Ossouka Raponda, s'est offusquée et indignée de certaines dérives qui caractérisent notre vie publique. Celles consistant notamment, pour certains acteurs politiques,

à assumer des prérogatives ne relevant pas nécessairement de leur champ d'action. Des pratiques déplorables au plus haut point entraînant la confusion dans les esprits des populations. Tant et si bien que les compétences relevant du gouvernement sont confondues à celles des élus du peuple. C'est dire que la fermeté affichée par Rose Christiane Ossouka Raponda devrait désormais dissuader plus d'un. L'opinion publique nationale attend donc avec impatience les conclusions du Dr Guy-Patrick Obiang Ndong.



Photo: Christian MOMBO